

RAPPORT DE LA SOUS COMMISSION EAU (20/10/2010)

BESOINS EN EAU DOMESTIQUE, AGRICOLE, INDUSTRIELLE et CONTRE LES FEUX DE FORETS

Etude réalisée sur document SCP (Sté du Canal de Provence) recensement INSEE (Var Matin du 3/01/2009)

Surface terres agricoles du Val d'Issole : 828 Ha

dont :

LA ROQUEBRUSSANNE : 436 Ha

MEOUNES : 0

NEOULES : 69 Ha

Variation population :

LA ROQUEBRUSSANNE : 1999 : 1672 habitants
2006 : 2061 habitants soit + 23%

MEOUNES 1999 : 1246 habitants
2006 : 1762 habitants soit + 41%

NEOULES 1999 : 1617 habitants
2006 : 2264 habitants soit + 40%

Ressources en eau :

LA ROQUEBRUSSANNE : Forage de Valescure
Source des Neufs fonts
pour 2015, ressources insuffisantes – besoins complémentaires : 35 000 m3

MEOUNES : unique ressource Forage de Vigne Roussière

NEOULES : unique ressource Forage des Clos
pour 2015, ressources insuffisantes – besoins complémentaires : 30 000 m3

Plan Sécheresse :

le territoire du Val d'Issole a été placé en situation d'alerte sécheresse, puis de crise sécheresse les années : 2005, 2006, 2007, 2008.

PRODUCTION D EAU – LA ROQUEBRUSSANNE

Etude réalisée d'après :

- les comptes rendus annuels de la SEERC
- l'Arrêté Préfectoral du Var en date du 8/12/1983

années	2000	2008	2009
Valescures	118 712 m3	157 728 m3	185 699 m3
Neuf Fonts	24 116 m3	40 917 m3	41 029 m3
soit total	142 828 m3	198 645 m3	226 728 m3 *

* pour 2009 page 41 du rapport de la SEERC total de l'année 2009 : 185 699 m3 ????

Volumes maxi mensuels pompés :

septembre 2000 : 16 215 m3
août 2008 : 22 120 m3 soit 737 m3/jour
août 2009 : 20 714 m3

On se rapproche gravement du captage maximum 864 m3/jour autorisé par l'Arrête Préfectoral du 8/12/1983 pour le forage de Valescures, qui assure pour l'instant 80 % des besoins de la commune.

Or, la source des Neufs Fonts est fragile et influencée par les eaux de pluie, son eau a été non conforme à 3 reprises en 2009 – (les 5/01, 28/04, 15/05, page 61)

Pour nos besoins futurs, nous ne pouvons rester que sur nos ressources actuelles, il nous faut prévoir d'autres ressources – le Canal de Provence nous les propose.

AFFERMAGE DU SERVICE DE DISTRIBUTION D EAU POTABLE ET DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES A LA ROQUEBRUSSANNE PAR LA SEERC

Courant 2004, à l'occasion du renouvellement du contrat d'affermage entre notre commune et la SEERC

le prix du m3 d'eau distribué est passé de 0,3794 HT à 0,5666 HT soit 49,30% d'augmentation

une précision : une seule offre de proposition d'affermage est parvenue à la commune : la SEERC le contrat a donc été renouvelé pour 8 ans, soit jusqu'en 2012.

Cette augmentation est expliquée par le fait que la SEERC s'engage à remplacer 114 branchements en plomb, coût de remplacement d'un branchement : 1 300 € HT
coût global pour 114 branchements : 148 200 € HT

A fin 2009, la SEERC signale que 159 branchements en plomb restent à renouveler ??? (page 33)

Le prix de la collecte et traitement des eaux usées est passé de :
0,4603 € HT le m3 à 0,9999 € HT le m3 soit 50% d'augmentation

cette augmentation est argumentée par rapport à la nouvelle station !

LES EAUX DU CANAL DE PROVENCE

Une conduite d'eau reliant Tourves à St Cassien (175 km) est en cours de réalisation

Le plateau du Val d'Issole est prévu pour être alimenté :

- soit par une conduite reliant Brignoles à La Roquebrussanne, avec un surpresseur, afin de monter l'eau jusqu'à La Roquebrussanne,
mais les communes traversées de Flassans, Besse, Ste Anastasie, Forcalqueiret et Garéoult ne sont pas intéressés par cette proposition
- soit à partir du puis de Mazaugues, avec une station de pompage et un réservoir à la côte 510 mNGF au Caucadis, à une telle altitude les communes du plateau peuvent être alimentées tout naturellement

Cette dernière proposition nous paraît la plus réalisable en coût et en temps.

Mazaugues est déjà alimentée par le Canal de Provence, à ce jour seraient intéressées par les eaux du Canal de Provence : Néoules, Méounes, La Roquebrussanne.

NOS CONCLUSIONS

Compte tenu

- que Mazaugues est en régie communale
- que les communes de La Roquebrussanne, Méounes, Néoules ont le même fermier (SEERC)

Etudier une régie communale pour les 4 communes, pour la gestion et l'assainissement de l'eau
soit courant 2012 prévoir un nouveau contrat d'affermage mais avec une diminution du prix du m³,
réclamer rapidement le branchement au Canal de Provence afin de faire face à nos besoins futurs